

Christine MARSAULT  
Ecole élémentaire Saint Exupéry CHAURAY  
05 49 08 06 80  
[ce.0790516G@ac-poitiers.fr](mailto:ce.0790516G@ac-poitiers.fr)  
<http://ecoles.ac-poitiers.fr/chauray/> (site de l'école)

## Informations rentrée 2020

**Les listes de fournitures scolaires** établies par niveau de classe seront en ligne sur le site de l'école dès la fin du mois de juin. Vous pourrez ainsi les consulter à l'adresse ci-dessus. Des compléments spécifiques à chaque classe (besoins en matériel ou liés à l'organisation des apprentissages) seront donnés par les enseignant(e)s à la rentrée de septembre.

### **Réunion d'information à la rentrée :**

Chaque enseignant(e) programmera une réunion à l'attention des parents de ses élèves dans les premières semaines qui suivront la rentrée.

### **Rythmes scolaires = Semaine de 4 jours :**

4 jours de classe de 6 heures : lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

### **Rentrée des classes : mardi 1er septembre, ouverture du portillon à 8h50.**

Les listes des classes seront affichées à l'entrée principale de l'école **au plus tard le lundi 31 août à partir de 18h00**. Elles ne seront pas modifiables.

Elles seront également en ligne sur le site internet de l'école : <http://ecoles.ac-poitiers.fr/chauray> à partir du vendredi 28 août à 18h si la structure pédagogique des classes n'a pas besoin d'être changée lors de la réunion de pré-rentrée des enseignants du vendredi 28 août en cas d'inscriptions supplémentaires importantes durant l'été.

### **Carte d'autorisation de sortie :**

La nouvelle carte de sortie pour l'année 2020/2021 est distribuée aux élèves à la fin de l'année scolaire. Elle n'est pas obligatoire et peut être utilisée ultérieurement en cas de besoin.

#### **Voici les conditions d'utilisation :**

L'élève présente la carte d'autorisation de sortie à un adulte de service avant de sortir à 16h30. Cette carte ainsi présentée permet à votre enfant de sortir seul de l'école, de rentrer à la maison, de retrouver un membre de sa famille devant l'école ou à l'école maternelle...

#### **Il est alors sous la responsabilité des parents.**

L'enfant qui ne présente pas sa carte va en garderie jusqu'à ce que l'on vienne le chercher et il est alors sous la responsabilité du personnel municipal.

#### **L'enfant qui a oublié ou qui a perdu sa carte sera dirigé vers la garderie.**

Les élèves inscrits à la mairie, qui prennent le bus de la ville de Chauray ne sont pas concernés.

### **Inscriptions Garderie et restaurant scolaire : S'adresser à la mairie**

**Garderie scolaire** : Elle accueille les élèves de 7h00 à 8h50 et de 16h30 à 18h30, le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

– Accueil périscolaire, rue des Cornouillers - Pour tout renseignement et information à communiquer concernant la garderie scolaire, il vous faudra téléphoner à l'accueil périscolaire le matin de 7h à 8h50 et le soir de 16h40 à 18h30.

- Tél : **06 24 38 20 89 (Dominique PROUTEAU)** -

**Restaurant scolaire** : Pour tout renseignement et information à communiquer téléphoner **au 05 49 08 06 79**.

**Pour tous les parents d'élèves du CP au CM2 de l'école élémentaire St Exupéry :**

**Une réunion d'information et d'échanges est programmée le :  
10 septembre à 18h dans la salle des fêtes de Chauray.**

Tous les acteurs intervenants dans la vie scolaire et périscolaire de vos enfants y seront réunis :

- *l'équipe enseignante, les responsables du Service Enfance Jeunesse de la ville, les représentants de l'APE et les représentants élus au conseil d'école*

La réussite scolaire de votre enfant repose sur l'alliance entre tous les adultes – *parents- enseignants – personnels d'encadrement-* qui œuvrent tous au service de ses apprentissages et de son bien-être à l'école.

**C'est pourquoi votre participation à ce temps fort en début d'année scolaire est vivement recommandée.** On vous présentera à tour de rôle :

- l'organisation du temps scolaire et périscolaire,
- les rôles et responsabilités de chacun,
- toutes les informations pratiques et utiles à connaître pour le bon déroulement de l'année scolaire.

Je vous informe que M. Emériaux Anthony me succédera sur le poste de direction à la rentrée de septembre. En effet, ma carrière s'achève à l'école St Exupéry en cette fin d'année scolaire tellement particulière. J'ai une pensée pour tous les élèves qui se seront adaptés à de nouvelles formes d'enseignement et leur souhaite le meilleur dans la poursuite de leur scolarité.

Toute l'équipe d'école se joint à moi pour vous souhaiter un bel été, de bonnes vacances.

Christine Marsault